

# SEANCE DU 13 AVRIL 2012

## COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

Quorum : 8

Présents : 11

Absents : 3

Pouvoirs : 3

Votants : 14

L'an deux mil douze, le treize avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le sept avril deux mille douze, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

### Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,  
BLANCHARD Olivier,  
DEVILLE Sylviane,  
DUPONT Xavier,  
GORON Gilles,  
LALANDE Georget,  
LECOQ André,  
LETIERCE François,  
MORIN Bernadette,  
NOGAMI-GAULTIER Monica,  
PONCE Francine,

### Absents Excusés:

DELAITRE Didier, (*Pouvoir à Ph. BAUDOUX*),  
FRANCESCHINI Michel, (*Pouvoir à G. LALANDE*),  
POTTEZ Michel, (*Pouvoir à F. LETIERCE*),

### Secrétaire de séance:

KAUFFER Karine

Sommaire de la séance du 13 avril 2012 :

- 1- *Approbation des comptes rendus des 9 et 24 mars 2012*
- 2- *Information sur la réunion des Maires et délégués du SIVoS du 30/03/2012*
- 3- *Décision sur les modifications du PLU*
- 4- *Information SAEP d'Hébécourt : Travaux d'interconnexion*
- 5- *Résultat des consultations travaux*
- 6- *Election Présidentielle - Tenue du Bureau*
- 7- *Questions diverses*

Délibérations n° :

24/2012    *Résultat des consultations travaux*

## 1 - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 9 ET 24 MARS 2012 .

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des comptes rendus des 9 et 24 mars 2012.

APPROUVE les dits comptes rendus à l'unanimité.

## 2- INFORMATION SUR LA REUNION DES MAIRES ET DELEGUES DU SIVOS DU 30/03/2012

Le projet de construire une cantine sur le site scolaire maternel d'Hébécourt, au delà des économies de couts de gestion et du confort des enfants, permettrait un renforcement du pôle scolaire maternel sur La commune.et conforterait la pérennisation de son implantation.

A vu des 2 études réalisées par le SIVOS dans le périmètre des locaux de l'école de La Lévière et l'autre en extension de la salle des fêtes du village, une autre solution alternative, a été proposée par Monsieur le maire d'HEBECOURT aux maires et aux délégués présents lors de cette réunion. Il S'agirait de réaliser un ensemble de 5 à 600m2 constitué d'une cantine, d'une salle multi activités reprenant des fonctions diverses telles salles des fêtes (dont la surface actuelle est devenue insuffisante au regard de l'évolution de la population), expression corporelle, activités artistiques, sportives et ludiques et pourquoi pas la mairie et la salle des mariages incorporée dans la salle des fêtes,.....

L'investissement serait de l'ordre de 1200 000 à 1400 000€ et entrerait dans les éléments structurants. Cette approche permettrait de dépasser les 460 000€ qui ouvrent des subventions au taux de 75% : 35% par le FEDER sous l'autorité du Préfet et 40% par le Conseil Général. Sur cette base et malgré le volume financier important, l'opération devient possible et pas pénalisante financièrement pour la collectivité.

Elle permettrait également de créer un petit logement dans l'actuelle mairie et de libérer les locaux de l'actuelle salle des fêtes qui pourraient servir de classe « tampon » en cas d'augmentation des effectifs scolaires

Cependant les compétences investissement sont du ressort du SIVOS et incluent les locaux scolaires et la cantine. Dans ce cadre il devra être réalisé sur la base de deux projets : la cantine sous maîtrise d'ouvrage du SIVOS, la salle des fêtes et de la mairie sous maîtrise d'ouvrage de la Commune. Ce scénario risque d'induire des surcoûts, mais pourrait aussi compromettre l'obtention des subventions du FEDER pour la salle multi activité et la mairie.

Lors de cette réunion la remise en cause de la compétence investissement du SIVOS pour la cantine a été examinée mais n'a pas été retenue. La solution retenue a donc été, sous une seule maîtrise d'ouvrage communale, de créer un espace restauration mise à disposition par la commune d'Hébécourt aux élèves de la maternelle. La commune aurait donc à supporter seule l'investissement de cet espace restauration. Pour compenser en grande partie les annuités d'emprunt dédié à cette partie, il a été convenu que le SIVOS prendrait en charge le solde des remboursements de l'emprunt de la dernière classe supportées par la commune d'Hébécourt pour un montant de 5 500 € par an, concernant le site de la maternelle construite avant la convention de mise à disposition.

En cas de refus des subventions une solution en repli de création d'une cantine dans les locaux de la maternelle serait à reprendre par le SIVOS

Il est proposé au conseil municipal qui accepte d'engager le processus d'études pour la construction de ces locaux. Pour cela une demande de subvention à 100 % sera faite au CG 27 pour missionner un cabinet de conseil : EAD pour une étude sur la consistance précise des besoins, l'estimation des coûts et des subventions, l'analyse des différentes solutions de maîtrise d'ouvrage et l'établissement d'un planning.

Mr Blanchard soulève que cette solution aurait un surcout de l'ordre de 180 000, euros au niveau de la cantine.

La solution faisant participer 5 communes du SIVoS aurait été moins onéreuse pour la commune.

Mr Baudoux précise que le surcout n'est pas de cet ordre mais de la différence entre le nouvel emprunt et le solde de celui contracté par la commune pour la construction de la nouvelle classe repris par le SIVOS. Ce montant serait plutôt d'environ 30 000 euros (5 annuités pleines de 5 500 plus la différence des 2 prêts sur 10 ans). Il précise que le scénario présenté par Monsieur le Maire rend envisageable le projet, alors qu'il ne serait pas supportable sans les subventions du FEDER,

Par ailleurs, construire une cantine seule, sans Mairie ni salle des fêtes d'un coût pouvant être estimé de l'ordre de 350 000 euros subventionné à 40% coûterait 210 000 euros pour la collectivité des 6 communes du SIVOS.

Conclusion : cette stratégie, sous réserve d'indispensable octroi de subventions, permet de construire une Salle des Fêtes de 400 à 500 m<sup>2</sup> et une Mairie pour un coût marginal de 90 000 €.

### 3- DECISION SUR LES MODIFICATIONS DU PLU

Le recul sur l'application des modalités et des incohérences du PLU est suffisants pour envisager sa modification ou sa révision. Par ailleurs les prescriptions actuelles du règlement et du zonage génèrent des incompatibilités à la construction d'une salle multi activité sur les terrains communaux près de terrain de sport.

Aussi il est proposé au conseil qui accepte d'engager la procédure de révision du PLU par le cabinet H&D27 (Mme Sabine LE GUIDEVAIS) pour un montant de 3 920 €

#### 4- INFORMATION SAEP D'HEBECOURT : TRAVAUX D'INTERCONNEXION

##### Le SAEP d'Hébécourt nous informe :

*« Le puits d'alimentation en eau de la commune d'Amécourt est considérée comme non-conforme par les autorités administratives chargées de la santé publique.*

*Pour cette raison, il a été décidé de réaliser une alimentation en eau potable depuis la source d'Hébécourt.*

*Pour ce faire, une canalisation de gros diamètre (150 mm) doit être posée entre les châteaux d'eau d'Hébécourt et d'Amécourt.*

*Par la même occasion, des travaux vont être entrepris pour sécuriser l'alimentation du château d'eau de Mainneville par la pose d'une canalisation neuve de même section.*

*Lors des études, le tracé traversant notre village a été privilégié car il représente une opportunité pour renouveler à un coût marginal la canalisation principale de distribution en eau des habitations de la commune. En effet, ces canalisations de distribution datent de 1956 et présentent de nombreux points de faiblesse avec des fuites fréquentes et diffuses.*

*Parmi ces travaux une station de surpression sera installée dans le quartier de La Vallée Louvet pour palier aux défauts de pression et de débit dans le quartier de la Mare. A l'issue de ces travaux, le débit des bornes incendie sera conforme aux nouvelles obligations légales.*

*Ces travaux de rénovation sont les premiers depuis la création du réseau de distribution d'eau potable en 1956. Ils vont durer 6 mois et générer des perturbations importantes sur la circulation dans le village. Un maintien de la circulation de voies en demi-largeur sera privilégié, des dispositions seront prises pour protéger*

*les tranchées et éviter les accidents aux personnes et aux véhicules.*

*Nous avons sensibilisé l'entreprise INEO, attributaire du marché de travaux, de limiter autant que possible ces désagréments. Par ailleurs un contrôleur de la société ACP, Maître d'Œuvre est dédié en permanence à ce chantier.»*

Cette note sera portée à connaissance des administrés. Des panneaux d'informations seront également apposés aux entrées du village.

## 5- RESULTAT DES CONSULTATIONS TRAVAUX

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 12 avril dernier pour l'attribution des marchés travaux énumérés lors de la séance du 18 novembre 2011.

Après comparaison des différentes propositions, la commission d'appel d'offre a décidé à l'unanimité de retenir les entreprises suivantes :

Toiture : 12 000 euros - LA HETRAIE sous réserve de confirmation de la surface et de la classification des ardoises. Sinon 20 900 euros - GRANDVOINET

① Travaux vacances d'été impératives

Maçonnerie : 13 340 euros - LANGLER

- Eglise (Mur, Escalier, Croix)
- St Christophe
- Calvaire Côte Blanche
- Calvaire de la Mare

Espaces Verts : 8 400 euros - DA SILVA MOURA

Sondage de l'Eglise : 9 000 euros - EG SOL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE les choix de la commission d'appel d'offre et laisse aux membres de la commission la mise au point technique et éventuellement financière de l'offre de rénovation de la toiture de LA HETRAIE

Par

*1 Abstention (Monica NOGAMI-GAULTIER) sur les travaux d'espaces verts.*

DONNE tout pouvoir à Mr le Président pour signer toutes pièces se rapportant à ces travaux.

*Délibération 24/2011*

#### 6- ELECTION PRESIDENTIELLE - TENUE DU BUREAU

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai, un planning de tenu de bureau de vote est établi comme suit :

1<sup>er</sup> tour

<i>8h-10h</i>	<i>10h-12h</i>	<i>12h-14h</i>	<i>14h-16h</i>	<i>16h-18h</i>
Michel POTEZ	Monica NOGAMI-GAULTIER	Michel FRANCESCHINI	Philippe BAUDOUX	Karine KAUFFER
André LECOQ	Olivier BLANCHARD	Francine PONCE	Xavier DUPONT	Gilles GORON
Georget LALANDE	Bernadette MORIN	Marc DEVILLE	François LETIERCE	Xavier DUPONT

## 2<sup>ème</sup> tour

8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
Michel POTEZ	Monica NOGAMI-GAULTIER	Michel FRANCESCHINI	Philippe BAUDOUX	Karine KAUFFER
André LECOQ	Olivier BLANCHARD	Francine PONCE	Xavier DUPONT	Gilles GORON
Georget LALANDE	Bernadette MORIN	Marc DEVILLE	François LETIERCE	Didier DELAITRE

### 7- QUESTIONS DIVERSES

#### ► *Bornes Incendies*

Suite à la visite des pompiers il est à prévoir le remplacement de la borne incendie située aux Massins rue des Cornouillers et la rotation de celle de la Mare. Ces travaux sont à coordonner avec ceux actuellement en cours pour le compte de SAEP

#### ► *DP 027 324 12 A0009*

Déclaration impôts cerfa à faire concernant le déplacement du logement dans les anciens locaux du garage Citroën

#### ► *Toiture Logement Soupizet*

Mr Blanchard demande que le SIVoS soit prévenue du début des travaux sur la toiture du logement communal de l'école.

Séance levée a 23 heures 15

BAUDOUX Philippe

BLANCHARD Olivier

DELAITRE Didier  
(Ph. BAUDOUX)

DEVILLE Sylviane

DUPONT Xavier

FRANCESCHINI Michel  
(Georget LALANDE)

GORON Gilles

LALANDE Georget

LECOQ André

LETIERCE François

MORIN Bernadette

NOGAMI-GAULTIER Monica

PONCE Francine

POTEZ Michel  
(François LETIERCE)